

Récupération de points

Le Centre départemental de la Prévention Routière Formation assure des stages de récupération de points pour les automobilistes désirant reconstituer leur capital "points". Les prochains stages se dérouleront à Bourg, les :

- lundi 9 et mardi 10 juillet
- lundi 23 et mardi 24 juillet
- jeudi 6 et vendredi 7 août
- lundi 24 et mardi 25 septembre

Vous pouvez vous inscrire aux heures de permanence : lundi et mardi de 14 h à 17 h 30 ; mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

> **Prévention Routière Formation :**
04 74 45 25 30

Services en ligne

Besoin d'une attestation de changement de domicile ou d'une copie d'acte d'état civil ? Courant juillet, vous pourrez effectuer un certain nombre de démarches par le biais du site Internet de la Ville. Depuis la page d'accueil, sélectionnez dans le menu droit "services en ligne" puis "téléservices".

Vous pouvez effectuer les démarches suivantes : demande de rendez-vous avec

un élu, copie d'un acte de naissance, de mariage, de décès ou du livret de famille, attestation

de changement de domicile. Il vous suffit de remplir un formulaire pour que votre demande soit orientée vers le service compétent en mairie. Un agent prendra en compte votre requête.

Un accusé d'enregistrement vous sera envoyé et vous pourrez suivre l'évolution de votre demande.

> www.bourg-en-bresse.fr



Plan Canicule 2007

Dans le cadre du plan canicule mis en place par le gouvernement, les mairies doivent tenir à jour la liste des personnes âgées de 65 ans et plus, ou reconnues officiellement handicapées, vivant à leur domicile et ayant demandé leur inscription sur le registre des personnes vulnérables en cas de canicule. Si vous désirez être inscrit(e) ou si vous souhaitez signaler une personne fragile, isolée, avec son accord, contactez le service des Aînés et des Personnes Handicapées. Une fiche de renseignements, à compléter, vous sera adressée.

> **Service des Aînés et des Personnes Handicapées : 04 74 45 67 52**



CONTACT MAIRIE

Mairie de Bourg-en-Bresse
Place de l'Hôtel de Ville
BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
www.bourg-en-bresse.fr



OUVERTURE AU PUBLIC

Tous les jours de la semaine 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h. Ouverture du service Population à 9 h le lundi.

Permanence le samedi matin de 9 à 12 h pour les services Etat civil, Elections, Affaires civiques, Régies municipales, Police municipale (1 bis avenue des Belges) et accueil général.

Fermeture du service **Eaux-assainissement** le samedi matin.

Fermeture du **service des Régies** le mercredi matin et **suspension des permanences du samedi entre le 14 juillet et le 18 août inclus.**

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Laissez vos messages...

■ sur le numéro vert :
0 800 00 10 53 (appel gratuit)

■ sur Internet :
courrier@ville-bourg-en-bresse.fr

LES SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Les services décentralisés de la mairie assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

PÔLE D'ANIMATION ET DE SERVICES AMÉDÉE MERCIER

57, avenue Amédée-Mercier

04 74 45 92 15

Ouverture :

■ lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

■ vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30

Fermeture estivale du **lundi 6 au vendredi 17 août inclus.**

MAISON DE QUARTIER DES VENNES

11, rue La Fontaine **04 74 32 17 90**

Ouverture :

■ lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

■ mercredi : 8 h 30 - 11 h 30

■ vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30

■ un samedi sur deux : 9 h - 11 h 30

Fermeture estivale du **lundi 6 au vendredi 17 août inclus.**

Préparation militaire

Les jeunes filles et jeunes garçons âgés de 17 ans, qui souhaitent suivre le cycle de préparation militaire marine 2007/2008 à Bourg-en-Bresse, pourront s'inscrire lors des permanences à l'ancienne caserne Aubry, 10 boulevard Maréchal Leclerc. Cette formation se déroule deux samedis par mois pendant toute la période scolaire. Permanence de 9 h à 12 h les samedis 1^{er}, 8, 15 et 22 septembre.

> **Contact : 06 71 26 86 73**

BABY-SITTER POUR L'ÉTÉ !

Le bureau information jeunesse (BIJ) de Bourg met à disposition des parents un fichier de 100 jeunes disponibles pour faire du baby-sitting cet été. Ce fichier est consultable au BIJ et à la Maison des étudiants de Bourg, 4 bis Bd de Brou.

> **Bureau Information Jeunesse : 04 74 24 69 49**